

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Au nom de Dieu le Clément, Le miséricordieux

*Mise en garde contre
certaines paroles*

Louanges à Dieu l'Unique, Celui qui n'a besoin de rien, Celui Qui n'est pas engendré, Qui n'engendre pas et Qui n'a nul d'équivalent. Je loue Dieu, et je L'implore de nous guider sur le chemin de la droiture, j'implore Son pardon et je me repens à Lui. Je recherche Sa préservation des mauvais actes. Celui que Dieu guide, c'est lui le bien guidé ; et celui qu'Il égare, nul ne peut le guider.

Les Prophètes sont venus avec la bonne guidée et les preuves, ils ont appelé aux caractères éminents, aux actes de bienfaisance. Parmi les caractères éminents que les prophètes de Dieu ont amenés, il y a le fait d'ordonner le bien et blâmer le mal.

Dieu dit : **[كُنْتُمْ خَيْرَ أُمَّةٍ أُخْرِجَتْ لِلنَّاسِ تَأْمُرُونَ بِالْمَعْرُوفِ وَتَنْهَوْنَ عَنِ الْمُنْكَرِ وَتُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ]**

[Sourate 'Al 'Imran / 110] ce qui signifie : « **Vous êtes la meilleure communauté qui ait émergé pour les gens. Vous ordonnez le bien et blâmez le mal et vous croyez en Dieu** ».

Le Prophète a dit :

((من رأى منكم منكراً فليغيره بيده فإن لم يستطع فبلسانه فإن لم يستطع فبقلبه وذلك أضعف الإيمان))

[Rapporté par Mouslim] ce qui signifie : « **Celui d'entre vous qui assiste à une chose blâmable, qu'il l'arrête de sa main, s'il n'en est pas capable qu'il l'arrête par sa langue, et s'il n'en est pas capable qu'il la rejette par son cœur, c'est le minimum qu'exige la foi en cas d'incapacité** ».

La Loi éminente nous a appelés à cette obligation : ordonner le bien et blâmer le mal, montrer la vérité de ce qui est vrai et le faux de ce qui est faux. Le Prophète a dit :

((يتكلمون بألسنتكم دعاة على أبواب جهنم من استجاب لهم قذفوه فيها))

Ce qui signifie : « **Ils parleront votre langage, ce seront des gens qui appellent depuis les portes de l'enfer. Celui d'entre vous qui répondra à leur appel, ils l'y projeteront** ».

Mon frère croyant, ce que tu as de plus précieux dans ce bas-monde, la grâce la plus éminente que Dieu t'a accordée et ce qu'il est un devoir prioritaire de conserver, c'est cette religion éminente qui est ta foi en Dieu et ta foi en le Messager de Dieu. Par conséquent, méfie-toi, mon frère, de suivre quelqu'un qui parle dans la religion selon son propre avis et qui suit ses passions ; il risquera sinon de te projeter dans le feu de l'enfer, que Dieu nous en préserve. Le Prophète a dit : **((الدين النصيحة))**

Ce qui signifie : « **Le conseil fait partie de la religion** ». Conformément à la guidée du Messager de Dieu , si nous entendons de la part d'un homme des propos qui comportent une déformation de la religion, qui comportent un démenti du Livre de Dieu ou un démenti du Messager de Dieu, nous devons lui donner le conseil et le guider avec sagesse et bonne exhortation dans le but de conserver cette religion et pour ordonner le bien et blâmer le mal.

Toutefois s'il n'accepte pas mais reste attaché à ce sur quoi il est, mettre en garde contre lui devient un devoir. Le Prophète a dit :

((حتى متى تَرَعُونَ عن ذكرِ الفاجرِ اذكروه بما فيه حتى يحذرهُ الناسُ))

Ce qui signifie : « **Jusqu'à quand vous absteniez-vous de mettre en garde contre le pervers? Citez-le par ce qui est en lui afin que les gens s'en écartent** ».

Il a été rapporté du *soufi* *Abou ^Aliyyin d-Daqqaq* ce qui signifie : « *Celui qui garde le silence sans dire la vérité, c'est un chaytan - un diable - muet* ».

Parmi ceux qui ont dupé les gens par des paroles enjôleuses, des faux-semblants et la duperie de leurs contradictions, voilà deux hommes qui ont contredit la Loi plusieurs fois. Le conseil leur a été donné par recherche de l'agrément de Dieu mais ils n'ont pas accepté la vérité. Nous vous montrons cela à titre de conseil et d'honnêteté envers la Loi de l'Islam.

Que dites-vous au sujet d'un homme qui dit : (L'homme adore ce qu'il veut), ceci lorsqu'il parle et prétend la liberté de croyance. S'il en était ainsi, Dieu aurait laissé les gens, depuis notre maître *'Adam*, vivre comme bon leur semble, à croire ce qu'ils veulent. Et Dieu n'aurait pas envoyé les Prophètes. Alors que Dieu dit dans le *Qour'an* honoré : [وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنْسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ]

[*Sourate adh-dhariyat / 56*] ce qui signifie : « **Et je n'ai créé les *jinn* et les humains que pour leur ordonner de M'adorer** ».

Que dites-vous d'un homme qui attribue à Dieu des choses qui, non seulement, n'ont été rapportées ni dans le *Qour'an* ni dans le *hadith*, mais encore qui font partie de nos caractéristiques. Il dit : (Dieu veille la nuit, attendant Son esclave jusqu'à ce qu'il fasse le repentir) et il dit : (Dieu a beaucoup de plaisir par le repentir de Son esclave). Alors que Dieu dit dans le *Qour'an* honoré :

[ليسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ]

[*Sourate ach-choura / 11*] ce qui signifie : « **Rien n'est comme Lui** » c'est-à-dire qu'Il n'a absolument aucune ressemblance avec les créatures. Trouver du plaisir, veiller la nuit, tout cela fait partie des caractéristiques des humains. Le fait de veiller a lieu de la part de celui qui s'endort, de celui qui a besoin du sommeil, de celui qui combat et se fatigue pour veiller alors que Dieu est exempt de cela.

Que dites-vous d'un homme qui interdit de faire des invocations devant la tombe de notre Prophète. Il dit : (Ne t'adresses pas à Dieu dans les invocations devant la tombe du Prophète) alors que Dieu dit :

[ولو أَنَّهُمْ إِذْ ظَلَمُوا أَنفُسَهُمْ جَاءُوكَ فَاسْتَغْفَرُوا اللَّهَ وَاسْتَغْفَرَ لَهُمُ الرَّسُولُ لَوَجَدُوا اللَّهَ تَوَّابًا رَحِيمًا]

[*Sourate an-Niqa' / 64*] ce qui signifie : « **Si, ayant été injustes envers eux-mêmes, ils venaient à toi et demandaient à ce que Dieu leur pardonne et que le Messager demandait pour eux le pardon, ils verraient que Dieu est Celui Qui accepte le repentir, qu'Il est miséricordieux** ».

Ceci n'est pas spécifique du vivant du Messager, tout comme l'ont dit les gens de la science. En effet, ceci est valable même après la mort le Messager. Or tous les Prophètes sont vivants dans leur tombe.

L'Imam *An-Nawawiyy* dans son livre *Al-Adhkar* a rapporté d'après *Al-^Outbiyy* qui est le *Chaykh* de *Al-Boukhariyy* que *Al-^Outbiyy* a dit : « J'étais une fois à côté de la tombe du Prophète, c'est alors qu'un homme de la campagne était venu, puis il a dit :

« Le *Salam* à toi ô Messager de Dieu, j'ai entendu la parole de Dieu qui signifie : « Si, ayant été injustes envers eux-mêmes, ils venaient à toi et demandaient à ce que Dieu leur pardonne et que le Messager demandait pour eux le pardon, ils verraient que Dieu est Celui Qui accepte le repentir, qu'Il est miséricordieux » et je suis venu à toi, ô Messager de Dieu en demandant le pardon pour mon péché, recherchant ton intercession ».

Et il s'est mis à dire de la poésie ce qui signifie : « *Ô toi le meilleur dont le corps ait été mis sous terre et par la parfum duquel la terre et le sol ont été embaumés, mon âme je la sacrifie pour la tombe dont tu es le résident, qui comporte la chasteté et la générosité* ». Puis cet homme de la campagne est parti et Al-[^]Outbiyy a dit : « Je me suis alors assoupi et j'ai vu le Messenger de Dieu dans le rêve me dire : « *Ô [^]Outbiyy va rattraper l'homme et dis-lui : Dieu t'a pardonné* ».

Cet homme-là, qui prétend qu'on n'a pas le droit d'invoquer Dieu en étant près de la tombe du Messenger de Dieu, il calomnie la religion de Dieu. Voici l'Imam Ach-Chafi[^]yy : le *Hafidh Al-Khatib Al-Baghdadiyy* a rapporté de lui : « *Certes je recherche la barakah et je fais le tabarrouk par Abou Hanifah ; je me rends à sa tombe chaque jour lorsque j'ai une affaire, j'accomplis une prière puis je me rends sur sa tombe et je demande à Dieu l'exaucement de cette affaire : je ne reste pas longtemps avant qu'elle me soit accordée* ».

Que dire alors de la tombe de la meilleure des créatures, notre maître *Mouhammad* .

Il n'est permis à personne de déformer et falsifier la religion sous prétexte de vouloir inciter les gens à l'Islam. Notre religion ne comporte aucune imperfection de sorte que quelqu'un puisse lui porter atteinte.

Celui dont je vous parle se présente dans de beaux habits, il essaie d'attirer les gens par son savoir faire. Il passe sur les chaînes satellitaires et je ne vous ai mentionné ici qu'une partie de ses nombreux égarements et de ses calomnies. Ceux ne sont pas des accusations non fondées contre lui, au contraire tout cela est confirmé par des textes et des enregistrements.

Le deuxième qui passe également sur les chaînes satellitaires. Il dit, que Dieu nous en préserve : que certains de ceux qui ont de la science que nous respectons ont dit qu'il est permis de consommer du gain usuraire. Il prétend qu'il serait donc permis de le faire conformément à celui qui a donné cet avis, la responsabilité revenant à celui qui a donné cet avis. Alors que Dieu dit :

[واحلَّ اللهُ البيعَ وحرَّم الربا]

[*sourat al-baqarah / 275*] ce qui signifie : « **Dieu a rendu licite la vente et a interdit le gain usuraire** ». Il a été rapporté dans le *hadith*

((لعنَ اللهُ ءاكلَ الربا وموكلَهُ وكاتبَهُ وشاهديه))

Ce qui signifie : « **Dieu maudit celui qui consomme du gain usuraire, celui qui le donne à consommer, celui qui note son contrat ainsi que ses deux témoins** ».

Il y a encore bien d'autres choses par lesquelles il a contredit la Loi de Dieu.

Dites. Va-t-on se taire face à de tels égarés alors que le Messenger de Dieu ne s'est pas tu pour beaucoup moins que cela, lui qui a ordonné aux gens d'interdire le mal, lui qui a incité sa communauté à le faire et les a mis en garde d'abandonner ce devoir par sa parole :

((لتأمرنَّ بالمعروفِ ولتنهونَّ عن المنكرِ أو ليوشكنَّ أن يُنزلَ اللهُ عليكم عقاباً منه فتدعونهُ فلا يُستجابُ لكم))

Ce qui signifie : « **Ordonnez le bien et interdisez le mal ou sinon, vous risquez que Dieu fasse abattre sur vous un châtement et vos invocations ne soient plus exaucées** ».

Nous demandons à *Dieu* qu'Il guide ces hommes pour revenir à la Loi de Dieu et qu'Il nous accorde la réussite pour obtenir la science utile, pour propager et enseigner ce que nous avons appris.